Longueur parcours

▶ 2ème catégorie : 24,1 Km







AAPPMA «Les Gardons de l'Ailette» d'ANIZY-LE-CHÂTEAU Actualisation : Saison 2024

Domaine public & privé / Réciprocitaire

Légende cartographie



Cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole



Linéaire classé en « Réserve de pêche »



Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA



Linéaire autorisé à la pratique de la pêche de la « Carpe de nuit »



Limite amont/aval des lots de pêche



Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)



Flash-Code Cartographie interactive des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible : - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60, - la Gendarmerie au 17, - la Fédération au 03.23.23.13.16.

